

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA LABELLISATION E3D DE TERRITOIRE EDUCATIF

Qu'est-ce que la labellisation E3D de territoire éducatif ?

Sur un même territoire plusieurs structures scolaires peuvent viser ensemble un label E3D collectif (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collègue, un réseau collèges et lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire).

Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie à un des trois niveaux de labellisation identifiés. La démarche peut être conçue de manière intégrée entre les différents cycles en impliquant, sur un même territoire, écoles, collèges, lycées, voire enseignement supérieur. Cette intégration inter-cycles permet notamment d'établir des continuités pédagogiques qui soutiennent la progression des élèves tout au long de leur scolarité, tout en révélant les cohérences entre les niveaux et les disciplines en enrichissant les partenariats.

Ainsi, le label reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Il met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours éducatif et citoyen de l'élève tout au long de sa scolarité. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

Qui peut être concerné par cette labellisation ?

Au moins deux structures éducatives du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui ont un lien sur un espace approprié (une même commune, deux communes proches ou un bassin).

Les différents niveaux de labellisation

- Niveau 1 : TERRITOIRES ENGAGÉS
- Niveau 2 : TERRITOIRES APPRENANTS
- Niveau 3 : TERRITOIRES DURABLES

Pour plus d'information : se référer à la circulaire du 24-9-2020 « Agenda 2030 » <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

A noter que l'obtention de la labellisation territoire de niveau 1 permettra à tout établissement non labellisé à titre individuel de bénéficier également de la labellisation E3D niveau sensibilisation.



Pour compléter le dossier, un accompagnement est possible par les professeurs référents départementaux EDD/ EPSa. De nombreuses ressources et éléments explicatifs sont également disponibles dans le guide joint.

DEMANDE DE LA LABELLISATION E3D DE TERRITOIRE EDUCATIF

Le comité académique proposera le niveau correspondant le mieux à vos actions

Territoire concerné (*Bassin, District, Réseau d'éducation prioritaire, Réseau d'établissements, Circonscription, Autre territoire...*) :

--

Liste complète des écoles et établissements participants à ce territoire

(Complétez le nombre de lignes nécessaires dans le tableau)

Attention cette identification doit être remplie **avec précision** et **sans erreur** (donner le nom exact tel qu'il est noté sur le [répertoire académique des établissements](#))

Nom de l'établissement 1 :			
RNE :		Adresse :	
Nom de l'établissement 2 :			
RNE :		Adresse :	
Nom de l'établissement 3 :			
RNE :		Adresse :	
Nom de l'établissement 4 :			
RNE :		Adresse :	
Nom et fonction de la personne référente pour le projet :			
Adresse électronique académique) de la personne référente :			

Description de la démarche EDD

1	Quelle est la problématique EDD à l'origine des projets menés sur ce territoire ?
----------	--

--

2	Décrivez en quelques lignes la démarche et les objectifs adoptés par le territoire.
3	Quel est le nombre d'élèves acteurs (éco-délégués ou non) directement impliqués dans la mise en œuvre des actions EDD sur ce territoire ?
4. 1	Un comité de pilotage (réunion de concertation) existe-t-il pour l'ensemble du territoire concerné ? Si oui, à quelle fréquence ?
4. 2	L'EDD est-elle intégrée dans un document rédigé entre les acteurs concernés du territoire (ex : projet du réseau, avenant, charte ou fiche-action sur le territoire...)
4. 3	Avez-vous réalisé des actions de communication et de valorisation en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement ? Si oui, lesquelles / sous quelle forme ?
5	Le territoire propose-t-il ou envisage-t-il un parcours EDD de l'élève coordonné entre les différents degrés ? Comment est-il formalisé ?
6	<u>Formation des équipes</u> : Des formations EDD ont-elles eu lieu sur l'ensemble du territoire (préciser le type de personnel et le type de formation) ?

7	<u>Etat de la démarche :</u> Des indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) permettent-ils de mesurer la modification globale du fonctionnement des écoles et établissements scolaires du territoire ? Lesquels ?
8	<u>Projet de communication :</u> En quelques lignes, indiquez les projets ou les réalisations de communication mises en place sur le territoire et liées à l'EDD (Transfert des bonnes pratiques, rayonnement, ...).

Description des actions EDD

Description de quelques actions communes	ODD ciblés	Détaillez le groupe engagé (niveaux, classes, personnels...)	Rôle des élèves et des partenaires internes / externes	Action ponctuelle ou régulière	Référence de l'annexe

Ajouter autant de lignes que nécessaire pour décrire vos différentes actions (vous pouvez vous inspirer du modèle de fiche action présente dans le guide joint pour les décrire, une photo permet de bien illustrer les élèves dans l'action - Cf. Annexe 3 p 8)